

République française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE VENTEROL

Séance du 02 juin 2020

Membres en exercice : 11	Date de la convocation: 28/05/2020 <i>L'an deux mille vingt et le deux juin l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Bernard RENOY</i>
Présents : 11	Présents : Annabelle TAIX, Yannick BOYER, Emmanuel GHIOTTI, Jean-Claude GILLON, Guy ALBRAND, Michel PHILIP, Bernard RENOY, Alexandre BORRELLY, Régine DE LUCA, Nathalie UBAUD, Romain NOEL
Votants: 11	
Pour: 11	
Contre: 0	Représentés:
Abstentions: 0	Excusés:
	Absents:
	Secrétaire de séance: Romain NOEL

Objet: Désignation d'un délégué au sein du syndicat Agence de Gestion et Développement Informatique (A.GE.D.I.) - DE_2020_031

Monsieur le maire informe le Conseil municipal qu'à la suite de son élection en date du 26/06/2020, il est nécessaire de désigner, conformément à l'article 7 des statuts de l'A.GE.D.I., un délégué au sein de l'assemblée spéciale du syndicat.

La collectivité, relevant du collège n°1, doit désigner 1 délégué parmi ses membres.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré :

- DESIGNER Monsieur Romain NOEL, conseiller municipal domicilié à Vierre 05130 VENTEROL (rom1@delfox.com) (06 35 39 53 60), comme délégué de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.GE.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- AUTORISER Monsieur à effectuer les démarches nécessaires pour faire connaître au syndicat la présente décision.

Ainsi fait et délibéré pour copie conforme

Les jour, mois et an susdits

Le Maire
Bernard RENOY

RF Sous-Préfecture de FORCALQUIER (ALPES HAUTE PROVENÇE)
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 10/07/2020 004-210402343-20200602-DE_2020_031-DE

